



CENTRE HOSPITALIER DE LA BASSE-TERRE

Centre Hospitalier de la Basse-Terre
Direction
Dossier suivi par : C. WILHELM
☎ 0590 80 54 20
✉ secretariatdg@ch-labasseterre.fr

Basse-Terre, le 28 mai 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des avancées notoires dans la gestion des ressources humaines

La Direction du CHBT a présenté il y a quelques semaines ses projets de développement d'activité dont l'objectif affiché est d'améliorer l'offre de soins à la population de la Basse Terre.

En parallèle, elle conduit son action vers la modernisation de la gestion des ressources humaines et l'amélioration des conditions de travail de son personnel.

Les objectifs énoncés :

- **Pérenniser l'emploi public :**

En donnant à ses professionnels de la visibilité et des perspectives pour leur garantir un déroulement de carrière dans la fonction publique et la construction de leur projet professionnel.

Après l'organisation d'un concours pour le recrutement de 2 cadres de santé en mai dernier, le CHBT organise un concours pour le recrutement d'un cadre socio-éducatif au mois de juin. Puis dans la foulée, il n'organise pas moins de 3 concours pour recruter 25 postes d'infirmiers en soins généraux, 10 postes d'aides-soignants et 9 postes d'agents de service hospitalier qualifié. A la fin de l'année 2021, ce sont des concours de manipulateur radio, de masseurs kinésithérapeutes, de préparateurs en pharmacie hospitalière qui permettront à certains de ces professionnels d'intégrer la fonction publique hospitalière. Au total ce seront plus de 70 agents qui intégreront les effectifs statutaires du CHBT d'ici la fin de l'exercice 2021.

Le Centre Hospitalier de la Basse Terre consolide sa position de deuxième acteur de l'offre de soins en Guadeloupe. Il se veut résolument dynamique dans sa politique de l'emploi public et de l'attractivité.

- **Favoriser l'accès de ses agents aux œuvres sociales :**

Après de nombreuses péripéties dans ce registre, qui n'a abouti à aucune solution pour le moment du côté du CGOSH, le CHBT a choisi de sortir de façon volontaire de cet imbroglio, non sans s'attirer des animosités.

Néanmoins, notre projet progresse et se concrétise avec la participation de certains partenaires sociaux. En effet, sur la paie de juin, les professionnels qui n'ont pu bénéficier des prestations d'œuvres sociales du CGOSH au titre de l'année 2020, se verront verser l'équivalent du montant des prestations (retraite, rentrée scolaire, naissance...) par leur employeur, le CHBT.

Pour garantir l'accès de ses professionnels, y compris le personnel médical, à des prestations d'œuvres sociales dès le 1^{er} janvier 2021, le CHBT adhère au 1^{er} juin à une association loi 1901 à but non lucratif, qui délivre des prestations d'œuvres sociales. Il est le premier établissement de la Guadeloupe à adhérer à cette association qui bénéficie de l'agrément ministériel de la fonction

publique hospitalière. Un correspondant local est désigné, posté à la DRH, pour accompagner les agents dans la constitution de leur dossier et leurs demandes de prestations.

Puis suivra une adhésion à un organisme pour les prestations de solidarité, en cas de maladie, pour compléter l'offre au bénéfice des agents.

- **Mettre en œuvre les chantiers RH issus de la loi de transformation de la fonction publique**

○ **L'entretien professionnel**

Dès le 1^{er} janvier 2021 la notation dans la fonction publique hospitalière est supprimée et substituée par l'entretien professionnel annuel est généralisé comme modalité d'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires. Le CHBT a initié dès mars un groupe de travail pluri professionnel qui œuvre à l'institutionnalisation de ce nouveau dispositif. La campagne d'entretien annuel sous sa nouvelle formule s'ouvrira l'été prochain.

○ **Les lignes directrices de gestion**

L'avis préalable des CAP (commissions administratives paritaires) en matière d'avancement et de promotion interne est supprimé. Les lignes directrices de gestion sont créées, elles déterminent la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines. Communiquées aux agents elles fixent les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours. Les lignes directrices de gestion (LDG) sont fixées par le directeur. Le CHBT a initié dès le mois de mars dernier, un groupe de travail pluri professionnel dynamique et productif, composé également des représentants du personnel du CHBT, le groupe élabore les LDG du CHBT. Celles-ci pourront être portées à la connaissance des professionnels à l'automne prochain après son passage en instance.

Le CHBT est résolument déterminé à accompagner et soutenir tous ses professionnels.